

Manager reporting et consolidation

RNCP28708 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	313, 310
Code(s) ROME	M1202, M1205, M1204
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	19/07/2020

Certificateur(s)

ECOLE NAT ORGANISATION ECONO SOCIALE · SIRET : 78435350000019

Ecole nouvelle d'organisation économique et sociale (ENOES) - L'école de l'expertise comptable et de l'audit
<http://www.enoes.com>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Afin de répondre aux besoins des actionnaires et du management, les entreprises se doivent aujourd'hui de suivre leurs activités au plus près et de produire des comptes consolidés, normés et détaillés, dans des délais toujours plus courts et à une fréquence qui s'est accélérée. Le métier de manager reporting et consolidation devient donc indispensable dans tous les groupes de sociétés notamment à l'international souhaitant mettre en œuvre des processus de qualité et des systèmes de consolidation performants. Le ou la manager reporting et consolidation a pour responsabilité la mise en œuvre, le suivi ainsi que la communication de l'ensemble des activités des états financiers consolidés des groupes à sa charge ainsi que le suivi et la maintenance des rapports comptables du groupe. Il ou elle doit être autonome, rigoureux-se et organisé-e afin de mettre en place les processus adaptés aux besoins des dits groupes. La maîtrise des notions de comptabilité générale, des outils de reporting et des processus de gestion sont essentiels pour être manager reporting et consolidation. Informé-e sur l'activité de son entreprise et sur l'actualité fiscale, le ou la manager reporting et consolidation doit être proactif-ve et en permanence améliorer les processus en place pour permettre à l'ensemble des groupes sous son périmètre d'avoir une vision claire du référentiel comptable dans lequel il ou elle évolue, en évaluer les risques et envisager des solutions en cas de difficultés. Au sein des équipes comptables et rattaché-e à un ou une Directeur-trice comptable, le ou la manager reporting et consolidation se doit de dresser une image fiscale et comptable de son groupe de manière régulière en accord avec les besoins définis par sa hiérarchie. Habitué-e aux outils de consolidation et de reporting, il ou elle doit assurer la perpétuelle cohérence des processus en place et anticiper les diverses évolutions du référentiel comptable. Le ou la manager de reporting et consolidation est l'expert-e sur lequel ou laquelle les groupes de sociétés s'appuient pour avoir une vision précise de leur comptabilité.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

La certification valide les compétences suivantes décrites dans les blocs de compétences :

- Veiller, assurer le suivi de l'actualité comptable et financière.
- Réaliser les comptes de consolidation et le reporting.
- Optimiser et améliorer la qualité de l'information financière et les processus.
- Assister et supporter des collaborateurs et échanger des informations.

Blocs de compétences

RNCP28708BC01 — Veiller et assurer le suivi de l'actualité comptable et financière

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Après avoir identifié et sélectionné les sources d'informations et les outils adaptés au contexte, élaborer un système de veille et de suivi de l'activité comptable et financière de l'organisation, en respectant le périmètre de consolidation, les contraintes et exigences du donneur d'ordre, et en respectant les réglementations en vigueur.

Identifier les problématiques ou écarts constatés sur le périmètre de consolidation en utilisant les méthodes comptables et financières adaptées afin de proposer et mettre en œuvre les actions correctives nécessaires et en « juste à temps », et en informer régulièrement son donneur d'ordre par l'émission régulière de rapports.

Modalité d'évaluation :

Modalité 1 : Contrôle continu

Modalité 4. : Mise en situation professionnelle

A partir d'une situation réelle reconstituée, le candidat doit proposer un système de veille et de suivi de l'activité comptable et financière d'un groupe d'entreprises à consolider.

Il élabore un rapport argumenté présentant ses choix, et leur conformité à la réglementation et à la législation en vigueur.

Ce rapport est évalué par un jury de professionnels

Le rapport fait l'objet d'une soutenance orale devant un jury de professionnel.

Un certificat validant les compétences de ce bloc sera délivrée à la fin.

RNCP28708BC02 — Réaliser les comptes de consolidation et le reporting

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

·Réaliser un bilan comptable et financier consolidé des comptes d'un groupe de sociétés, en utilisant les méthodes et outils adéquats

et en respectant les normes de consolidation, la réglementation et la législation en vigueur.

·Elaborer le reporting comptable et financier du groupe de sociétés en mettant en place un système de collecte et de synthèse des données principalement comptables et financières, afin d'en dégager des indicateurs de performances, puis en élaborant un rapport de consolidation conforme aux exigences du donneur d'ordre.

Modalité d'évaluation :

Modalité 1 : Contrôle continu

Modalité 4. : Mise en situation professionnelle

A partir d'une situation réelle reconstituée ou vécue en entreprise, le candidat doit élaborer la consolidation comptable et financière des comptes en conformité avec la réglementation et la législation en vigueur.

Il élabore un rapport de consolidation conforme à la réglementation et à la législation en vigueur.

Ce rapport est évalué par un jury de professionnels

Le rapport fait l'objet d'une soutenance orale devant un jury de professionnel.

Un certificat validant les compétences de ce bloc sera délivrée à la fin.

RNCP28708BC03 — Optimiser et améliorer la qualité de l'information financière et les processus comptables et financiers

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

En partant des informations collectées et des comptes consolidés, vérifier la cohérence des données transmises, puis en déterminant un référentiel des comptes consolidés, identifier les normes obsolètes, les axes d'améliorations, les processus plus adaptés aux nouvelles normes et/ou réglementations

Modalité d'évaluation :

Modalité 1 : Contrôle continu

Modalité 3 : Etude de cas

Cas élaboré à partir d'une situation réelle reconstituée dans lequel le candidat doit optimiser la qualité et la

pertinence des informations financières, d'en évaluer la conformité et de proposer des stratégies de résolution des problèmes si nécessaire.

Un rapport est élaboré et évalué par un jury de professionnels.

Un certificat

validant les compétences de ce bloc sera délivrée à la fin.

RNCP28708BC04 — Assister des collaborateurs et échanger des informations comptables et financières

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

.

Définir les besoins en compétences nécessaires à la réalisation de l'audit, afin d'identifier, sélectionner et recruter les profils qui composeront l'équipe d'audit adaptée au projet et contraintes

.

Dans le cadre du déroulement du projet d'audit, assister, contrôler et évaluer ses équipes par la mise en place d'indicateurs de suivi et de performance, afin de pouvoir activer les dispositifs de montée en compétences et de motivation adaptés, ou les actions correctives nécessaires, pour ainsi garantir la performance attendue par le donneur d'ordre.

Modalité d'évaluation :

Modalité 1 : Contrôle continu

Modalité 2. : Rapport d'expérience professionnelle

En lien avec une expérience professionnelle, le candidat doit remettre

puis présenter un rapport d'expérience professionnelle de manager reporting et consolidation. Dans le cadre du rapport, il doit analyser les enjeux du métier en se basant sur une problématique rencontrée sur le terrain en lien avec la communication et l'échange d'informations comptables et financières.

Le rapport fait l'objet d'une soutenance orale devant un jury de professionnel.

Un certificat validant les compétences de ce bloc sera délivrée à la fin.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le ou la Manager reporting et consolidation travaille au sein de cabinets d'audit et de conseil de toutes les tailles, de grandes entreprises (industrielles, de service ou de commerce) souvent de dimension internationale, administrations publiques et para-publiques, holding de fonds d'investissement

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Directeur-trice financier-e

Directeur-trice comptable

Directeur-trice de la consolidation

Contrôleur-euse consolideur-euse

Contrôleur-euse comptable et financier-e

Responsable de consolidation

Comptable consolideur-euse

Consolideur-euse international-e

Consolideur-euse fiscal-e

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 465 €
Familles professionnelles (FAP)	L1X60 — Employés de la comptabilité · tension 4/5 (Élevée) L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables · tension 5/5 (Très élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	49 701
Jugés difficiles à recruter	32 %
Emplois saisonniers	8 %
Familles professionnelles (FAP)	L1X60 — Employés de la comptabilité L2X61 — Agents administratifs L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Il est composé de 5 personnes :

- 1 président-e professionnel-le extérieur-e à l'établissement,
- 3 professionnel-le-s du secteur non intervenant dans l'établissement,
- 1 Le Directeur de l'ENOES.

Représentation des collèges salariés et employeurs : 50/50

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Il est composé de 5 personnes :

- 1 président-e professionnel-le extérieur-e à l'établissement,
- 3 professionnel-le-s du secteur non intervenant dans l'établissement,
- 1 Le Directeur de l'ENOES.

Représentation des collèges salariés et employeurs : 50/50

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 19/07/2020

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

ENOES

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/28708/>